

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

DISPONIBLE EN **48h** MAX

BANK OF AFRICA
SMCE GROUP

ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0400 du 07 au 13 Juillet 2020- Prix : 250 F CFA

SOCIETE/ ESMC :

De l'escroquerie à grande échelle, une marque du sieur Sama Essohalom

P.3



COVID-19 / ETAT D'URGENCE SANITAIRE :

45 jours supplémentaires

P.5



Le Président Faure Gnassingbé

AGRICULTURE/COTON :

L'agro-industriel OLAM pour booster la production au Togo



POLITIQUE :

Nicolas Lawson se verrait bien à la Primature

P.3



Nicolas Lawson

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

TAUX: 0%

Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Durée du remboursement : 12 mois

PRÊT SCOLAIRE 2020

CORIS BANK INTERNATIONAL

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

Météo du jour

Matin:
Ciel peu nuageux
24 °C

Après-midi:
Ciel peu nuageux
29 °C

EDITO
Offrir et vivre le pardon

À la lecture de la vie socio politique de notre pays et surtout à l'analyse des comportements des citoyens, aigris à volonté d'un côté et sur la défensive de l'autre, il urge que les Togolais, nous tous donc, offrons le pardon à nos prochains. Tout en faisant ce geste d'amour et de foi, nous avons l'impérieux devoir de vivre en retour ce pardon.

Pourquoi nous en vouloir tant ? Pour des postes, des positionnements, des visées politiques et de domination de l'autre ? Pourquoi nous affaiblir en nous affrontant dans des stratégies qui frisent la gaminerie, des résultantes du diabolin ? Pourquoi considérer toujours autrui comme l'autre là qui ne veut pas mon bien et qu'il faut nécessairement écarter ? Allant parfois jusqu'à vouloir lui ôter la vie ? Pourquoi ? C'est la question que nous nous posons simplement.

Nous devons tous changer de comportements, de manières de voir et de vivre les choses. Les politiciens doivent changer leur façon d'agir et ne rien penser qu'au bien du Peuple, des Populations. On ne doit plus surfer sur la misère des populations, les engouffrer dans des actions sans lendemains, incertaines pour dire qu'on fait de la politique, du radicalisme. Au même moment, on s'assure en tant que politicien adepte de la violence sous toutes ses formes et de la démagogie, qu'en cas de pépin, on sera à l'Occident ou au pays de Donald Trump. Tout en continuant de vociférer à l'occasion sur ses chaînes radios et télévisuelles qui ne veulent pas le développement de notre cher continent l'Afrique et qui malheureusement ne vivent que des tensions et des conflits dans nos pays respectifs. Car ce sont ces informations qui les intéressent. Ils nous cognent à loisir et nous nous y plaignons aveuglément. Triste réalité que celle des Africains qui croient qu'entre frères, rien n'est possible et que la meilleure des actions est de saboter la politique, les efforts de son prochain, adversaire politique pour se donner une certaine contenance. Contenance malheureusement triste.

Il nous faut, Togolais donc, offrir le pardon et surtout le vivre en retour. A quelques niveaux que ce soit. Dans nos familles, dans nos relations, dans nos corporations, sur nos lieux de travail, dans nos relations de tous les jours avec autrui. Créons des changements positifs autour de nous. C'est simple et facile. Essayons!

Crédo TETTEH

**KPÉLÉ/LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :
Le Club des Amis, Actions & Développement (C2AD) apporte sa contribution**

La pandémie à coronavirus (Covid-19) continue de faire des frayeurs avec un nombre important de décès enregistrés chaque jour dans le monde. Au Togo, malgré les efforts des autorités compétentes, le pays a enregistré son 15ème décès, la semaine dernière, avec plus de 674 cas de contamination. Pour venir à bout de cette pandémie, la sensibilisation reste la meilleure approche. C'est dans ce cadre que le Club des Amis, Action & Développement (C2AD) s'est illustré en venant en appui aux initiatives déjà menées dans la préfecture de Kpélé.

En effet, dans le cadre du programme de ses activités de l'année en cours, le C2AD était samedi 13 juin 2020 à Kpélé-Elé, dans la préfecture de Kpélé où il a tenu une séance de sensibilisation autour des mesures barrières. Une occasion pour Amevor Eli Eric, Conseiller de l'association C2AD et natif de la localité, d'inviter les populations de la localité à respecter les dispositifs prescrits par les autorités sanitaires en vue de limiter la propagation de la pandémie



Remise symbolique de don au coronavirus.

A l'issue de la sensibilisation, un lot de matériels, notamment des dispositifs de lave-mains, des cache-nez, a été offert au Lycée de Kpélé-Elé. Le don a été réceptionné par le Proviseur du Lycée, Hunmado Koffi Sena, qui n'a pas manqué de remercier les donateurs pour ce geste humain.

Rappelons que le 03 juillet dernier, l'Association C2AD était à l'école primaire Catholique de Kokétime à Adawlato, dans la préfecture du Golfe, ceci dans le cadre de ses activités en milieu scolaire contre le corona virus. Un accueil des plus chaleureux a été réservé à la délégation de la C2AD conduite par son président,



Photo de famille

Koudadjé Adoun Komlavi, par le corps enseignant dudit établissement avec à sa tête son directeur, Tokou Komlan.

Un dispositif de lave-mains et un lot de bavettes ont été également offerts à l'établissement.

JPB



Le dispositif de lave-mains

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

MARCHESPUBLICESTOGO.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

COMMUNIQUE DE PRESSE
L'ECREEE Compte Dix Ans avec d'excellentes améliorations dans le secteur des énergies renouvelables

Le Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Énergétique de la CEDEAO (ECREEE) célèbre dix ans d'excellents services à la CEDEAO et à la communauté internationale. L'ECREEE a été créé par l'Autorité des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en réponse à la crise énergétique rencontrée par des millions de citoyens ouest-africains. Depuis sa création en 2010, l'ECREEE a pris des initiatives audacieuses en collaboration avec les donateurs et les partenaires ainsi qu'avec les ministères de l'énergie des États Membres pour s'efforcer de réduire le déficit énergétique décourageant et de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans la région.

L'ECREEE a quatre domaines d'intervention prioritaires, à savoir: l'élaboration de politiques; Cadres juridiques et réglementaires; Développement des capacités; Sensibilisation et gestion des connaissances, développement de projets et promotion des investissements.

10 ans plus tard, l'ECREEE a acquis une reconnaissance internationale en tant qu'institution régionale unique, promouvant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique. En effet, d'autres organisations régionales telles que la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), les régions du Pacifique et des Caraïbes ont imité la CEDEAO en créant des centres similaires.

Dans la région, il existe un consensus croissant sur le fait que le moment est venu de passer de l'élaboration de politiques à des investissements dans des projets concrets d'énergie durable sur le terrain. Dans le cadre de notre mandat, plus de 200 mini-réseaux d'énergie propre sont déjà opérationnels, et d'autres sont en cours. Dans le même temps, plus de 130 projets, d'une capacité totale de plus de 7 GW de centrales électriques raccordées au réseau, portés par des acteurs publics et privés, sont actuellement à différents stades de développement.

L'ECREEE s'est aujourd'hui positionné comme la plaque tournante de la promotion du développement énergétique durable dans la région de la CEDEAO, devenant ainsi une voix de premier plan dans l'effort mondial pour s'attaquer aux problèmes interdépendants de la pauvreté énergétique et du changement climatique.

Dans une déclaration marquant le dixième anniversaire, le Directeur Exécutif par Intérim de l'ECREEE, M. Bah F. M. Saho, a rendu un hommage élogieux à son Directeur Exécutif Pionnier, M. Mahama Kappiah, qui a dirigé la création de l'ECREEE pour devenir son premier Directeur Exécutif en 2010, lors d'une époque où le paysage régional de l'énergie durable était à ses balbutiements.

M. Saho a également exprimé sa sincère gratitude aux Gouvernements du Cap-Vert, pays hôte pour avoir fourni un véritable foyer à l'ECREEE, ainsi qu'aux Gouvernements d'Autriche, d'Espagne, d'Allemagne, à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), à la Commission Européenne, au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et à la Banque Mondiale pour leur immense assistance financière et technique à l'ECREEE au fil des ans.

L'anniversaire sera célébré par une réunion de zoom avec les partenaires donateurs et le personnel de l'ECREEE le 6 juillet 2020, suivie d'une visite de la ville de Praia avec des voitures électriques marquées ECREEE.

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

SOCIÉTÉ/ ESMC :

De l'escroquerie à grande échelle, une marque du sieur Sama Essohalom

En juillet 2010, la société de Placement Réseau de la Masse sans Ressource (ReDéMaRe), fut fermée sur ordre des autorités togolaises, qui avaient avancé des doutes sur la régularité des activités de cette société et indiqué " un risque très important d'escroquerie " de la population togolaise. Son promoteur, le sieur Sama Essohalom, fit la prison civile de Lomé.

Remis en liberté par après, le sieur Sama Essohalom ne désarme pas et réapparaît sous une nouvelle appellation avec des enjoliveurs accrocheurs et envoutants. Créée le 30 juin 2014, l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) est une société commerciale de droit OHADA dont les objets brandis s'inscrivent dans les Conseils en organisation des affaires commerciales, la recherche et développement de logiciels, l'exploitation du Progiciel MCNP (Marché de Crédit en Nature Pérenne) et le commerce sur internet.

Par Crédo TETTEH

Selon le sieur Sama Essohalom, l'objectif de l'ESMC est d'être l'Outil de Développement Durable (ODD) pour réaliser les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) que le monde s'est assigné d'ici à 2030.

De vaines promesses de lendemains meilleures en cauchemars pour ses nouveaux adhérents très déçus et s'estimant une



Sama Essohalom

nouvelle fois roulés dans la farine, le gérant statutaire Sama Essohalom, ferma temporairement les portes de l'Entreprise sociale de marché commun (ESMC), née des cendres de ReDéMaRe, pour une durée de six (6) mois en 2019.

" Dans le cadre du processus de conciliation entre l'État togolais et le GIE ReDéMaRe, notre précédente structure, et en vue de nous permettre d'assurer les travaux de conformités techniques et juridiques qu'impose à notre secteur d'activité la nouvelle législation relative aux Transactions électroniques, nous nous trouvons dans l'obligation, afin de bénéficier du suivi de l'État, de suspendre provisoirement nos activités pour une période de six (6) mois à compter du présent communiqué ", peut-on lire dans un communiqué du 16 août 2019.

Depuis le mois d'août 2019 à ce jour, les six (6) mois ne se seraient pas encore passés pour la bande au sieur Sama Essohalom dont les adhérents sont aujourd'hui

dans le désarroi total et crient à de l'escroquerie à grande échelle de la part de l'ESMC.

Des plaintes des membres de l'ESMC ?

De nos recoupements, les membres de l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) se plaignent parce que les promesses n'ont pas été tenues. Les membres se voient roublor car depuis que la relance a été faite en pompe au Palais des congrès de Lomé en début d'année 2018 suivi du " one man show " du staff dirigeant à l'Assemblée Nationale le 20 Juin de la même année, les souscripteurs n'ont bénéficié d'aucun produit, nous a confié un groupe d'adhérents très amers.

Abordant le volet du moratoire de 6 mois demandé par les dirigeants de l'ESMC pour réguler les actions, il nous a été confié ce qui suit : " les six mois ont été demandés car le sieur Essohalom SAMA qui est le patron n'arrive pas à juguler la situation. Il était à bout de souffle. Les ressources financières engrangées sont détournées à ses fins personnelles depuis août 2018 " et d'ajouter que " le personnel n'a plus de salaires, des factures d'électricité impayées, des frais de bail non honorés ".

Aujourd'hui, le Gérant statutaire de l'ESMC, Sama Essohalom, fait face à des plaintes des membres à la justice.

Pour un autre membre de l'ESMC rencontré, tout déboussolé, le sieur Sama Essohalom les a escroqué : " Il nous a escroqué parce qu'il n'a honoré aucun des engagements pris. Aussi les sous pris auprès des souscripteurs n'ont pas été remboursés. Il a fait main basse sur les comptes de la structure et en a fait une gestion chaotique ", nous confia notre interlocuteur.

Et à un autre membre de juger l'attitude du premier responsable de ESMC en termes d'abus de confiance. " En somme, on peut dire que le premier responsable M. Sama a abusé de la confiance

et de l'ignorance des gens car il est à son second acte ". Et d'en appeler à une action urgente de l'Etat togolais : " Ainsi dit, l'Etat doit se saisir du dossier et aider les pauvres citoyens à entrer en possession de leurs sous ", ajouta-t-il.

Nos tentatives pour entrer en contact avec le gérant statutaire, Sama Essohalom, furent vaines car nous a-t-on finalement appris qu'il n'utilise pas de téléphone portable (accessible). Nous avons également rencontré des difficultés à le joindre sur le numéro de service.

De la saisine de la Présidente de l'Assemblée Nationale par le comité des abonnés de l'ESMC

Las d'attendre les promesses de l'Entreprise sociale de marché commun, les adhérents s'étaient tournés vers la Présidente de l'Assemblée Nationale afin qu'elle intervienne dans ce dossier en interpellant le gérant statutaire et fondateur de cette structure qui serait devenu muet comme une carpe après avoir récolté plus de 20 milliards FCFA de leurs épargnes. C'était à travers un courrier du 20 juin 2020 avec comme objet " Plaidoyer aux fins d'interpellation devant l'AN des responsables de l'ESMC ". Cette saisine faisait suite au passage (qui aurait convaincu les gens à adhérer) du gérant statutaire de l'ESMC entre temps devant le parlement dans le cadre d'une séance d'explication.

" Fort de cette garantie, les Togolais n'ont pas hésité sauter sur cette opportunité. " Plus de 800.000 abonnés, et 22 milliards de FCFA auraient été collectés à titre d'abonnement aux différents offres et services que l'entreprise avait proposés ", écrivent-ils dans leur lettre.

Mais contre toute attente, l'ESMC ferme ses portes le 16 août 2019, informant ses abonnés qu'il s'agit d'une " suspension de ses activités pour une durée de six (6) mois, les six mois sont passés (depuis) mais toujours rien ".

Une situation très inquiétante qui a poussé le porte-parole du Comité des abonnés à solliciter l'intervention de la présidente de l'Assemblée nationale " de bien vouloir inviter devant votre auguste perchoir, les responsables de ESMC pour nous livrer leur vérité sur une situation qui nous désabuse ".

Pour l'instant, le sieur Sama Essohalom, tel un prince à New York, se mire dans un silence. En attendant...

A suivre..



POLITIQUE : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CAMPAGNE

Quatre mois après l'élection présidentielle du 22 février, les 7 candidats de l'époque ont finalement reçu la dotation de l'Etat.

Ils vont se partager une somme de 500 millions. Komi Wolou du PSR et Mouhammed Tchassona Traoré (Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement) ont confirmé avoir reçu les fonds. Cet appui va leur permettre de rembourser leurs frais de campagne.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : NICOLAS LAWSON SE VERRAIT BIEN À LA PRIMATURE



On peut être opposant et souhaiter devenir ministre ou même Premier ministre d'un gouvernement du camp d'en face.

Nicolas Lawson, le chef du parti du renouveau et de la rédemption (PRR), est candidat.

'Si Faure Gnassingbé souhaite que je sois son Premier ministre, je n'ai rien contre', a-t-il déclaré dimanche sur Pyramide FM.

'Le Togo doit se doter d'une nouvelle gouvernance et donc il va falloir que le chef de l'Etat se débarrasse de tous ses collaborateurs corrompus', a ajouté le politicien.

Source : @republicoftogo.com

DIPLOMATIE : DES RELATIONS VÉRITABLEMENT HISTORIQUES



'Au-delà du covid 19, nous continuerons à travailler avec nos partenaires togolais sur nos priorités communes que sont la paix et la sécurité, la croissance économique, des institutions démocratiques fortes et des opportunités pour tous', a déclaré vendredi Eric Stromayer, l'ambassadeur des États-Unis au Togo, la veille de la fête nationale de son pays.

Il a mentionné l'ancienneté des relations entre les deux nations. 'Nous avons été le premier pays à avoir une mission diplomatique ici à Lomé avec une équipe qui est arrivée en mai 1959', a-t-il rappelé.

Pas de cocktail organisé à l'ambassade pour ce 244e anniversaire de l'indépendance en raison de la pandémie.

Source : @republicoftogo.com

COMITÉ DES ABONNÉS DE ESMC

0022890009781 / 93707309 / comite-esmctg@gmail.com

Lomé le 20 Juin 2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

Reçu Par BASTONA

Objet: Plaidoyer aux fins d'interpellation devant l'AN les responsables de ESMC

Madame la Présidente,

Il y a 2 ans jour pour jour, le 20 Juin 2018 précisément, M. SAMA Essohalom, promoteur de l'entreprise ESMC passait avec son équipe devant l'Assemblée Nationale pour expliquer aux députés le bien fondé de sa société et surtout l'intérêt que les populations pourraient y tirer. Cet acte fort fait partie des garanties qui ont rassuré les citoyens de la bonne foi de cette entreprise et de la légalité de ses services.

Zozo

FINANCES : BM : OUSMANE DIAGANA PREND LA DIRECTION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE



Le portefeuille régional de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne sera désormais réparti dans deux vice-présidences, qui seront chargées respectivement de l'Afrique de l'Ouest et centrale et de l'Afrique de l'Est et australe.

Ce changement, explique l'institution, témoigne d'un ferme engagement en faveur de l'Afrique. C'est Ousmane Diagona qui prend mercredi ses fonctions de vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et centrale.

De nationalité mauritanienne, M. Diagona est entré à la Banque en 1992 et a plus de 25 ans d'expérience à son actif dans le développement.

Il dirigera les activités stratégiques, analytiques, opérationnelles et intellectuelles menées par la Banque dans cette région.

Source : @republicoftogo.com

FINANCES : APPEL D'OFFRES LE 10 JUILLET



Umoa Titres et le Trésor togolais lancent le 10 juillet prochain un appel d'offres pour la cession d'Obligations du Trésor.

Le pays est à recherche de 30 milliards de Fcfa. Cette émission est organisée avec le concours de la BCEAO.

Comme les précédentes, cette opération vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat.

Le 5 juin dernier, le Togo était parvenu à lever sans difficultés plus de 21 milliards.

Source : @republicoftogo.com

FINANCES : ORAGROUP : RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ EN HAUSSE DE 47 %

Oragroup a tenu son assemblée générale ordinaire lundi à Lomé pour approuver les états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Oragroup affiche d'excellents résultats, avec un total bilan à 2 634,3 milliards de Fcfa, soit une progression de 22% par rapport à l'année précédente, indique la banque dans un communiqué.

Les dépôts de la clientèle de l'ensemble du réseau s'élèvent à 1 822,5 milliards et les créances sur la clientèle à 1 366,2, soit une hausse respective de 25% et 13%.

Au total, le Groupe affiche un produit net bancaire de 146,9 milliards de francs CFA (+16%) et un résultat net consolidé en très forte hausse de 47 % à 18,3 milliards de francs CFA...

AGRICULTURE/COTON :

L'agro-industriel OLAM pour booster la production au Togo

L'agriculture demeure l'un des piliers de l'économie togolaise et figure en bonne place dans le programme national de développement (PND) dans son axe 2 consacré aux projets d'investissements avec d'importants investissements du secteur privé. La mise en œuvre de l'axe 2 du PND, exige d'une part, le développement de pôles de transformation agricole selon l'approche chaînes de valeur et d'autre part, l'augmentation de manière substantielle des revenus des producteurs ainsi que la création massive d'emplois le long des chaînes de valeur au niveau du service conseil, des usines, des parcs logistiques et de transport etc. Cette vision va se concrétiser dans les semaines à venir par la cession des parts détenues par l'état togolais dans la nouvelle société cotonnière du Togo(NSCT).

Par Koudjoukabalo

L'Assemblée nationale vient de l'autoriser à prendre langue avec le groupe OLAM pour ce faire. Au ministère de l'économie et des finances, on indique que cette volonté de céder tout ou partie de ses actions dans le capital social de la NSCT répond au souci du gouvernement de trouver un partenaire stratégique de renom, disposant de l'expertise nécessaire, susceptible de contribuer, dans le domaine de l'Agro-industrie, à l'atteinte des objectifs de l'axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022), dans le secteur du coton.

En effet, d'une année à l'autre,



la production du coton joue du surplace et ne rencontre pas les espoirs escomptés depuis la réforme du secteur en 2009. La production de la saison 2019-2020 a connu une baisse de 15,3% de production à 116 000 tonnes contre 137 000 tonnes la saison précédente. Il faut donc passer à une phase d'accélération pour une production plus importante du coton togolais.

Le gouvernement veut ainsi l'augmentation des rendements par une amélioration des itinéraires techniques grâce à l'exploitation des résultats de carte de fertilité des sols initiée par le gouvernement ; La modernisation de l'outil industriel afin d'améliorer la collecte du coton et les performances d'égrenage ; le développement de la marque "coton made in Togo" afin de jouir d'un différentiel de prix par rapport à la qualité ; l'accroissement de la contribution du secteur agricole en général et de la filière cotonnière, en particulier, à la création de la richesse nationale et des emplois massifs.

" Les principaux indicateurs de performances sur lesquels l'accent sera mis afin de garantir une amélioration déterminante de l'ensemble de la filière sont : l'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs dans trois ans ; l'amélioration du rendement de la production 600 kg/ha aujourd'hui pour atteindre un niveau de performance d'au moins 900 à 1 000 kg/ha sur le court terme, avec le développement de la culture attelé et de noyaux d'élevage, en association avec d'autres spéculations telles que le soja et les cultures maraîchères au profit des producteurs vulnérables; le renforcement du parc industriel ; la participation à la recherche développement pour une optimisation du schéma cultural, de l'utilisation des intrants et l'appui conseil, entre autres ; l'implication de la réhabilitation des pistes rurales cotonnières pour améliorer la collecte du coton graine et participer également au désenclavement des zones de production agricole ", a indiqué le Sani Yaya, le ministre de l'Economie et des finances.

Les voyages d'expériences des experts du ministère de l'agriculture en Côte-d'Ivoire et au Tchad, pays dans lesquels le groupe OLAM opère avec des résultats qui dépassent les attentes des pouvoirs publics dans ces pays a milité en faveur de la décision du gouvernement et des producteurs togolais de l'entrée d'un partenaire stratégique, notamment le groupe OLAM dans le capital de la NSCT détenue à 60% par l'Etat togolais et 40% par les cotonculteurs privés.

OLAM apportera son expertise sur toute la chaîne de production du coton, appuyer en numéraire les paysans en période de soudure ce que l'État n'arrive plus à faire, sceller aussi un partenariat avec les producteurs du soja et des anacardes et procéder à la numérisation de tout le système du coton. Il est indiqué que OLAM va conserver le personnel actuel. " Il n'est pas prévu de plan social dans le cadre de cette session " a affirmé le ministre de l'économie des finances. On soutient au gouvernement que OLAM va investir directement pour améliorer la production car l'État n'a pas de dettes envers les producteurs donc pas de charges pour OLAM, en lien avec la vision du Président de la République basée sur la production et la transformation sur place avec à terme la construction d'une usine de filature.

On annonce la signature imminente, peut-être ce mardi, de la convention entre l'Etat togolais et OLAM.

Nous y reviendrons!!

PUDC EN 2019 :

406 km des pistes rurales tracées

En 2016, le Gouvernement togolais a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre le présent Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) et a sollicité l'accompagnement du PNUD pour son élaboration et sa mise en œuvre. Ce programme se justifie par l'urgence de répondre à la demande sociale croissante, de réduire les risques sociaux liés à l'exclusion, de développer le capital humain, d'accroître la productivité et assurer une meilleure redistribution des fruits de la croissance, de façon durable. Voici ce que nous avons accompli en 2019.

Par Koudjoukabalo

Dans son rapport annuel 2019 publié la semaine dernière, le PNUD fait le point des progrès réalisés au cours de l'année écoulée. Au niveau de l'amélioration de l'accès aux infrastructures socio-économiques et aux pistes rurales, grâce au Programme d'urgence



Une piste rurale

communautaire (PUDC), l'accès aux infrastructures routières économiques, éducatives, sanitaires et rurales a été amélioré pour environ 2 129 500 personnes dont 51% de femmes, soit 1 084 820 personnes. La mise en œuvre des activités de formation sur l'autonomisation et la transformation et des activités génératrices de revenus profite à 80 100 personnes, dont 80% de

femmes. L'existence de 40 plateformes multifonctionnelles améliorent les revenus de 500 femmes.

Le rapport indique qu'au vu de l'accès très limité aux infrastructures marchandes et non marchandes modernes au Togo dû à leur rareté essentiellement en milieu rural, le PUDC bénéficiant de l'appui conjoint du gouvernement du Togo et de la coopération japonaise (sur

base de la mobilisation des fonds KR) a alloué 2,1 milliards FCFA pour la construction des infrastructures socio-collectives de base dans plusieurs régions.

Démarré en novembre 2016 avec la collaboration du Ministère de développement à la base à travers son bras technique qu'est l'ANADEB, les acquis au titre de l'exercice 2019 sont ci-dessous déclinés : Construction et équipement de trois (03) marchés de type préfectoraux dans les préfectures de Blitta (Centrale), Dankpen (Kara) et Est-Mono (Plateaux) finalisé, les ouvrages réceptionnés et opérationnels ; Construction et équipement de trois (03) maisons de la femme dans les préfectures de Sotouboua (Centrale), Kozah (Kara) et Haho (Plateaux) finalisé, les ouvrages réceptionnés et opérationnels ; Construction de vingt-huit (28) infrastructures socio communautaires dans 15 quartiers du Grand Lomé (Maritime), les

Suite à la page 5

COVID-19/ETAT D'URGENCE SANITAIRE :

45 jours supplémentaires

Se prononçant sur une saisine du gouvernement portant deux ordonnances qui portent sur le même objet, c'est à dire la prorogation de l'état d'urgence, à savoir, le projet d'ordonnance portant prorogation des mesures relatives à la gestion de la Covid-19 prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et sur le projet d'ordonnance relative aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, la Cour Constitutionnelle, dans un avis du 2 Juillet 2020, se dit favorable sur la constitutionnalité des ordonnances pris par l'exécutif.

Par Ali SAMBA



Le Président Faure Gnassingbé

La Cour Constitutionnelle s'est basée sur la loi d'habilitation adoptée par l'Assemblée nationale, promulguée le 30 mars 2020, qui autorise le gouvernement " à prendre par voie d'ordonnances, dans un délai de six (06) mois, à compter du 16 mars 2020, toute mesure relevant du domaine de la loi pour lutter contre la propagation du coronavirus (COVID-19) et protéger la population des risques de contamination. Elle explique que le délai de six (06) mois imparti par la loi d'habilitation au gouvernement pour prendre, par voie d'ordonnances, les mesures relevant de la compétence de la loi, expire le 15 septembre à minuit ; que le gouvernement est encore dans les délais pour demander la

prorogation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 pour une durée de quarante-cinq jours.

En ce qui concerne le projet d'ordonnance portant prorogation des mesures relatives à la gestion de la Covid-19 prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la Cour constitutionnelle a indiqué qu'il a pour objet la prorogation des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et motivé par le principe de précaution devant l'incertitude qui entoure l'évolution de cette pandémie et dont la mise en œuvre a contribué à la maîtrise de l'expansion de l'épidémie de Covid-19 ; que l'objectif poursuivi par le projet d'ordonnance, à savoir, la pro-

tection de la santé des populations, constitue un intérêt général légitime pouvant justifier la prorogation des mesures relatives à la gestion de la Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Quant au projet d'ordonnance relative aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, du fait qu'il a pour objet de donner aux pouvoirs publics les moyens juridiques et techniques pour leur permettre de réagir de manière adéquate en adaptant leur action à l'évolution de la pandémie de Covid-19, en lien avec l'application de la loi d'habilitation du 30 mars 2020, la Cour a estimé que les dispositions proposées portent sur les mesures générales à

prendre et les compétences des autorités gouvernementales, administratives et sanitaires pour contenir l'expansion de l'épidémie de Covid-19 ; que ce projet vise " à adapter ces mesures en vue de renforcer leur efficacité et de réaménager certains dispositifs tout en maintenant la surveillance sanitaire. " Le projet d'ordonnance portant prorogation des mesures relatives à la gestion de la Covid-19 prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et le projet d'ordonnance relative aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 sont conformes à la Constitution " a conclu la Cour Constitutionnelle qui est dite compétente de se prononcer sur la saisine aux termes de l'article 105 de la Constitution.

En rappel, le président de la république Faure Gnassingbé avait annoncé le 1er Avril 2020, dans un discours radio-télévisé à la nation, l'état d'urgence sanitaire au Togo pour une période de 3 mois, pour que le gouvernement puisse faire face à la pandémie du Covid-19. Un décret portant déclaration de l'état d'urgence sanitaire a été signé le 08 avril 2020 et un ensemble de mesures destinées à limiter la propagation de la pandémie de la Covid-19 a été pris par voie réglementaire, mesures qui ont connu des allègements pour tenir compte de l'évolution de la pandémie sur le plan national.

PUDC EN 2019 :

406 km des pistes rurales tracées

Suite de la page 4

ouvrages réceptionnés et opérationnels ; Construction et équipement de treize hangars (13) dans 5 marchés cantonaux du grand Lomé finalisé, les ouvrages réceptionnés et opérationnels ; Construction et équipement d'un (01) centre polyvalent de jeunes dans la préfecture de l'Oti (Savanes), les ouvrages réceptionnés et opérationnels.

Pour une meilleure gestion de ces infrastructures et quelques équipements notamment pour la maison des jeunes de Mango et dans les maisons de la femme de Kara, Sotouboua et Notsè, plusieurs bénéficiaires (les femmes, leaders communautaires notamment les CVD, CDQ, Présidentes des associations de femmes, Chefs de quartiers/Villages dans le grand Lomé et de l'intérieur du pays) ont bénéficié depuis 2018 de la sensibilisation en matière de gestion des ouvrages, l'hygiène et assainissement, le renforcement de capacités des jeunes, hommes et femmes en entrepreneuriat.

Dans le même cadre, 40 Plateformes multifonctionnelles ont été réceptionnées, installées et mise en marche dans 40 villages repartis dans les cinq régions du Togo. Ce qui contribue à favoriser l'accès de la communauté aux infrastructures sociocommunautaires

de base, au développement des AGR essentiellement pour les femmes, et partant, à l'amélioration de leurs revenus.

Ainsi, plus de 500 acteurs notamment les femmes bénéficiaires des Plateformes multifonctionnelles, des infrastructures socio-communautaires de base et des marchés ont bénéficié des formations en matière de transformation agricole et agroalimentaire (fabrication du concentré de tomate, fabrication et emballage de tapioca, gari, coulicouli, huile d'arachide etc.). La formation a couvert les thématiques sur l'emballage, l'hygiène et la traçabilité et la gestion de la plateforme multifonctionnelle etc. Cette activité contribue essentiellement à (i) promouvoir l'entrepreneuriat rural, renforcer la productivité des populations rurales ; (ii) valoriser la production agricole à travers l'accès aux techniques de production et de transformation.

On peut également citer l'achèvement de la réhabilitation de 406 km des pistes rurales tracées dans les 5 régions du Togo dont la réception définitive est en cours après le contrôle, l'état des lieux et la remise en état. Le projet envisage de désenclaver environ 250 000 hbts en milieu rural ; études adoptées techniques et de faisabilité

pour la réhabilitation de 1 200 km de pistes rurales dans les 5 régions administratives du Togo.

En lien avec ces résultats positifs obtenus d'année en année, le gouvernement s'investira de nouveau pour faciliter l'accès aux marchés, le commerce et l'écoulement des produits locaux à travers les grands travaux. Ces grands travaux annoncés en début d'année 2020, ajoutés à d'autres réalisations pré-existantes et non moins importantes, contribueront à renforcer l'accès aux marchés, à favoriser le commerce et à fluidifier l'écoulement des produits locaux.

Il est prévu la construction d'une plateforme multi-services à Adakpamé et d'un port sec à Cinkassé pour décongestionner le

port autonome de Lomé. Le pays poursuivra la construction des voies transversales pour faciliter l'accès des acteurs économiques, notamment ruraux aux marchés comme Lomé-Vogan, Lomé-Kpalimé, Notsè-Agou, Aouda-Kara, Sarakawa-Kantè ; le contournement de Sokodé ; la construction et la réhabilitation des voiries urbaines (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Mango). En outre, le Togo simplifiera les mécanismes ainsi que les procédures d'entretien et de construction des pistes rurales, des voies de désenclavement et de desserte des zones de production avec pour objectif, la construction de 4000 km de pistes rurales.

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

DIPLOMATIE : NANA AKUFO-ADDO EN QUARANTAINE



Le président du Ghana Nana Akufo-Addo a pris la décision 'par mesure de précaution' de s'isoler pendant 14 jours suite à l'apparition d'au moins un cas d'infection au Covid-19 dans son entourage, ont indiqué ses services dimanche sur Twitter. Le président, suivant l'avis de ses médecins, a pris cette décision après qu'au moins une personne de son cercle rapproché a été testée positive au Covid-19 aujourd'hui, selon un communiqué du ministère de l'Information du Ghana. Le chef de l'Etat a pour sa part été testé négatif à ce stade mais a pris cette mesure pour plus de précautions et continuera pendant cette période de travailler depuis la villa présidentielle, selon le communiqué.

Le Ghana recensait vendredi officiellement 18.000 cas de coronavirus et 117 décès et les autorités ont mis en place des mesures d'auto-isolément, de distances sociales et de port du masque après la levée d'un confinement strict.

Le secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie Kingsley Ahenkora, qui avait été testé positif au Covid-19, a démissionné vendredi pour ne pas avoir respecté les règles d'isolement et mené campagne en vue des élections législatives, a annoncé la présidence.

Source : @republicofghana

UEMOA : BAISSÉ DE LA CROISSANCE ATTENDUE DANS TOUS LES ETATS



Le conseil des ministres de l'UEMOA s'est réuni en ligne fin juin sous la présidence de Sani Yaya, le ministre togolais de l'Economie et des Finances.

Selon le communiqué publié samedi, les ministres ont constaté que la pandémie de coronavirus affecte profondément les économies des Etats membres. Ils s'inquiètent des mauvaises performances attendues au plan macroéconomique avec la baisse de la croissance dans tous les Etats avec un taux moyen estimé à 2,4%, soit une réduction de plus de quatre points par rapport aux prévisions initiales de 6,6%.

La crise sanitaire pourrait aussi provoquer une aggravation du déficit budgétaire global (5,2% du PIB contre 2,5% initialement prévu). Le Conseil invite les pays membres à poursuivre la mise en œuvre des mesures contenues dans les plans de riposte sanitaire, économique et sociale au covid-19.

Les huit Etats formant l'Union sont invités à poursuivre les efforts de mobilisation des ressources intérieures, et à prendre toutes les dispositions pour bénéficier de l'appui de la communauté internationale, notamment, pour l'allègement de la dette extérieure et l'obtention de nouvelles ressources concessionnelles.

Les pays doivent mettre en œuvre des politiques budgétaires permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise. Le Conseil s'est enfin félicité des mesures déjà mises en œuvre par la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour atténuer l'impact de la pandémie sur le système bancaire et le financement de l'économie.

Source : @republicofghana

Zozo

ECONOMIE : NANGBETO PEUT DEVENIR UNE ZONE DE PROSPÉRITÉ



Le Lac Nangbeto (région des plateaux, 200 km de Lomé) est riche en ressources halieutiques. Avec l'instauration de meilleures pratiques de pêche, la production annuelle est passée de 600 à 3.200 tonnes en 8 ans.

Le potentiel est cependant sous-exploité, estiment les responsables du ministère de l'Agriculture. Ils veulent par ailleurs développer dans le périmètre la production de soja, manioc et maïs à proximité et développer une filière de transformation.

"Un cadre réglementaire pour l'exploitation durable et équitable de ce plan d'eau sera bientôt mis en place", indique le ministère.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : TROUVER DES ALTERNATIVES À LA QUARANTAINE



Les quarantaines dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient menacent le transport aérien avec de possibles pertes et faillites de compagnies aériennes, a mis en garde jeudi l'Association internationale du transport aérien (Iata).

Après la suspension des vols commerciaux par de nombreux pays pour contenir la propagation du nouveau coronavirus, certaines compagnies ont repris partiellement leurs activités mais avec des restrictions, comme l'obligation pour les voyageurs de se faire dépister ou être placés en quarantaine à l'arrivée.

"Les mesures de quarantaine imposées par les gouvernements de 36 pays d'Afrique et du Moyen-Orient représentent à elles seules 40% de l'ensemble des mesures de quarantaine prise à travers le monde", a déclaré le vice-président de l'Iata pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Mohammed al-Bakri, lors d'une conférence de presse virtuelle. Il a invité les gouvernements à trouver des alternatives à la quarantaine.

Dans ses dernières prévisions publiées jeudi, l'Iata a estimé que les compagnies du Moyen-Orient devraient perdre environ 56% de leurs revenus et 55% des passagers cette année par rapport à 2019. "Les pertes continuent de s'accumuler, les compagnies continuent de saigner (...). C'est une situation anormale, elle ne peut être tolérée", a averti M. Bakri.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : LES TOGOLAIS CONTINUENT DE MONTER LEUR ENTREPRISE



6.063 ont été créées au premier semestre 2020, selon les statistiques publiées jeudi par le Centre de formalités des entreprises (CFE).

Près d'un quart des demandes ont été déposées par des étrangers dont on ignore la nationalité. Les créations sont un peu plus nombreuses qu'en 2019 à la même période (5.884). Reste qu'il est difficile de savoir combien de ces entités nouvellement créées génèrent de l'activité et de l'emploi. Nombreuses sont celles qui se contentent de déposer les statuts sans business réel.

Source : @republicoftogo.com

CORONAVIRUS / RECHERCHE AVANCEES :

L'Université de Lomé en passe de proposer des immuno-stimulateurs si..

Depuis six (06) mois, la maladie du coronavirus a fait trembler le monde entier. Avec plus de 400.000 morts et face à l'inefficacité des grandes firmes à trouver un remède approprié, la recherche des solutions endogènes paraît être la meilleure piste. Au Togo, l'Université de Lomé (UL) a annoncé mercredi dernier lors d'une conférence de presse avoir une piste plus que fiable grâce à la pharmacopée. Dès début septembre prochain, les tests sur les humains débiteront avec un échantillon de 250 patients.

Par JPB

Trois mois après la mise en place de cette Commission, il était normal de faire le point des activités... Et nous sommes heureux de vous dire qu'on a travaillé sur plusieurs fronts. D'abord, au niveau de la prévention, la Commission a fabriqué 75.000 litres de gel hydro alcooliques, 20.000 masques distribués sur toute l'étendue du territoire national. La commission, dans ce même registre a fait 80 communications sur les chaînes de télévision et radios de la place pour éduquer, informer et rassurer les populations.



La table d'honneur lors de la conférence de presse. Au milieu, le Prof Dodzi Kokoroko, président de l'UL

Nous avons également fabriqué des respirateurs, en phase d'essai cliniques, mis à dispositions des centres de santé. Ensuite, la collaboration avec les praticiens de la médecine traditionnelle et les chercheurs de l'UL a abouti à la formulation de molécules actives à base de plantes médicinales qui devront nous aider à faire face à la pandémie du coronavirus.", a dit le président de la Commission ad hoc de riposte contre la covid-19, Prof Kouami Kokou.

Ces molécules, selon le doyen de la faculté des sciences de la santé, Prof Majesté Ihou Watéba, ces molécules ont suivi une démarche

très rigoureuse avec des spécialistes de haut niveau pour arriver où on en est aujourd'hui. " Ces molécules, des médicaments issus de notre pharmacopée, devront booster l'organisme humain afin de se défendre contre un quelconque envahisseur qui est ici, le coronavirus ", a précisé le doyen de la faculté des sciences de la santé. Il s'agit donc des immuno-stimulateurs.

Ainsi, après des tests in vitro, puis in vivo sur les animaux, la Commission ad hoc de riposte contre la covid-19 de l'Université de Lomé veut désormais passer à l'étape cruciale, celle des tests sur les humains,

ceci après la validation du Comité Ethique. Dès le 1er septembre 2020, un échantillon de 250 personnes majeures (18ans et plus), volontaires, atteintes du coronavirus, seront soumis à un traitement expérimental de quatre "médicaments" issus de la pharmacopée. Les résultats définitifs ne pourront être connus que dans un an.

Mais d'ores et déjà, c'est les premiers résultats sont " un motif réel de satisfactions ", selon le président de l'Université de Lomé, Prof Komla Dodzi Kokoroko. " Ce jour, est l'un des grands rendez-vous tant espéré, celui de votre savoir-faire devant la covid-19, à travers les résultats remarquables de la Commission ad hoc de riposte contre la covid-19 dans son organisation pluridisciplinaires.", a dit le président de l'UL.

" Au regard des réformes académiques fortes ambitieuses engagées depuis quatre ans à l'Université de Lomé ", ces résultats sonnent comme une victoire de la vision inclusive et novatrice des premiers responsables de l'UL. Et l'UL s'est inscrite dans la résolution des grands défis mondiaux de l'heure.

TOGO / COVID 19 :

Innocent Kagbara a lancé officiellement le projet " Amélémiassi "

L'honorable Innocent Kagbara, président exécutif de l'ONG RAFSET (le Réseau Africain pour la Formation, la Science et l'Emergence des Talents) a lancé le projet " Amélémiassi " ce 1er juillet 2020 en son siège à Lomé en présence des partenaires et quelques bénéficiaires.

Le projet " Amélémiassi " a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie sanitaire, sociale et psychologique des populations togolaises en particulier celles affectées par la COVID 19.

Les objectifs spécifiques et majeurs du projet " Amelemiassi " consistent à fournir des kits alimentaires mensuels et du matériel de protection aux familles démunies du Togo, sensibiliser les populations sur la pandémie du COVID 19 et leur distribuer du matériel de prévention ; faire une cartographie de la situation économique et sociale du Togo en répertoriant les personnes ébranlées par la crise sanitaire liée au COVID 19.

Au cours de cette cérémonie de lancement, le projet " amélémiassi " est présenté dans tous ces aspects et la signature de partenariat entre l'ONG RAFSET et certains structures dont ACDS (Art-Culture Développement Sud) de Nicolas-Etienne Sohou N'GANI.

Pour le président exécutif de l'ONG RAFSET " il s'avère néces-



L'honorable Innocent Kagbara, au micro

saire de mobiliser les ressources à temps, dans le cadre du plan lui-même, afin que le projet prévu puisse être rapidement mis en

œuvre et avoir un impact réel, pour non seulement sauver des vies, mais aussi restaurer l'espoir et le renouveau en renforçant la

résilience " a laissé entendre l'honorable Innocent Kagbara.

La cérémonie du lancement du projet " Amélémiassi " a pris fin avec une remise symbolique d'un kit contenant les biens vivre et non vivre à deux familles qui étaient à la cérémonie.

RAFSET est une Organisation Non Gouvernement créée le 25 avril 2003, œuvre dans l'humanitaire avec des domaines d'interventions tels que la veille citoyenne, la gouvernance, l'action sociale, le développement durable, la psychologie, l'éducation civique la recherche et le panafricanisme.

Dodo ABALO

Economie : Les nouveaux enjeux logistiques

Charles Gafan a animé mercredi le premier webinar du Cluster maritime de l'Afrique francophone (CMAF), qu'il préside.

Il avait à ses côtés Marc Vizy, l'ambassadeur de France au Togo.

Les échanges se sont déroulés avec des intervenants en France, au Gabon et au Sénégal, notamment. Les discussions ont porté sur les voies et moyens de faire du transport maritime et fluvial la solution aux nouveaux enjeux logistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre'.

Nouvel instrument de promotion de l'économie bleue, le CMAF a été lancé en mars 2019.

Le cluster a pour ambition de créer un espace d'échanges et de



promotion de l'économie bleue dans sa zone de couverture.

Il regroupe tous les acteurs ayant un lien ou non avec le secteur maritime et se trouvant dans les pays membres de la Francophonie dépendant des bureaux d'Afrique de l'Ouest et du

Centre de l'institution.

Il s'agit des pays suivants : Benin, Burkina-Faso, Burundi, Cap Vert, Cameroun, Centrafrique, Congo, RDC, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal,

Tchad et Togo.

La France et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) appuient cette initiative qui bénéficie également de l'assistance du Cluster maritime français (CMF).

Source : @republicoftogo.com



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

Les trop payés de l'IMF sont dorénavant remboursables sous déduction des autres impôts, droits et taxes directs éventuellement dûs par le contribuable.



Office Togolais des Recettes - OTR

LUBRIFIANTS DIRECT OIL

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| SAE50-1Litre | : 1 900 FCFA |
| SAE50-5Litres | : 9 000 FCFA |
| SAE50-25Litres | :42 500 FCFA |
| SAE50-208Litres | :320 000FCFA |
| MAX 15W40 208 Litres | :390 000FCFA |



ESPERANCE DES BATISSEURS

TEL: +228 91 77 29 58

german formula